

domaine. Dans les laboratoires affectés aux combustibles, des investigations portent sur le pétrole, les gaz et les combustibles solides, y compris l'analyse et la classification de la houille et l'étude de l'hydrogénation.

Le Service de géologie et de topographie du ministère est chargé de la découverte des ressources minérales, de l'étude de la nature et de l'étendue des nappes d'eau souterraines et de la cartographie par levés sur le terrain ou aériens. De concert avec le Conseil national de recherches et le Corps d'aviation royal canadien, il s'est attaqué à des problèmes de photographie aérienne relatifs à la cartographie.

Les observatoires fédéraux d'Ottawa (Ont.) et de Victoria (C.-B.), tout en remplissant leur rôle habituel, s'occupent d'astrophysique, de photogrammétrie, de magnétisme terrestre et de sismologie. Une chaîne de télésismographes est maintenue et des sismographes à courte observation servent aux recherches faites à l'aide d'éclatements de roches et de coups de mine.

*Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.*—Même si tel n'est pas son premier but, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social poursuit cependant certaines recherches dans ses laboratoires des aliments et drogues et de l'hygiène. Le ministère a fourni des fonds considérables pour des recherches en hygiène publique. Des subventions fédérales-provinciales encouragent les études sur la prévention et le traitement des infirmités chez les enfants, l'hygiène mentale, la tuberculose, la suppression du cancer et des maladies vénériennes et l'arthrite. En vue de coordonner les programmes de santé, le ministère organise des conférences auxquelles participent des représentants du Conseil national de recherches, du Conseil des recherches pour la défense, de l'Institut national du cancer et du Comité de subventions pour recherches en hygiène publique. Ces conférences définissent assez nettement le domaine de chaque organisation et empêchent les doubles emplois dispendieux.

*Ministère du Commerce.*—L'expansion rapide des cultures céréalières a engendré, en 1912, la loi des grains du Canada, loi appliquée par une Commission des grains chargée de réglementer le transport, le pesage, le classement et l'entreposage du grain canadien. La Commission, aux prises dès le début avec des problèmes d'ordre scientifique, établit un laboratoire de recherches à Winnipeg en 1913.

Principal centre de recherches sur la chimie des grains canadiens, le laboratoire a le personnel et l'outillage qu'il faut pour assurer le service nécessaire au maintien et à l'expansion des marchés domestiques et étrangers des céréales de tous genres. Chaque année, il fournit à la Commission des renseignements dont elle a besoin pour appliquer la loi des grains. Il prélève et examine des échantillons de diverses cultures afin de se tenir au courant de la qualité de tous les grains expédiés durant la campagne. Des recherches fondamentales s'y poursuivent également; le programme vise à faire connaître davantage ce qui fait la qualité des céréales et à perfectionner les méthodes d'appréciation.

*Canadian Patents and Developments Limited.*—Compagnie de la Couronne établie en 1948, elle a pour objet principal de mettre à la disposition de l'industrie, au moyen de permis de fabrication, les perfectionnements et les nouveaux procédés mis au point par le Conseil national de recherches. Ses services sont assurés également aux ministères et autres organismes officiels ainsi qu'aux universités canadiennes. La compagnie se charge d'obtenir des brevets pour les inventions en